



UNSS
74

29
AVRIL
26



AGY
Foyer Nordique

CIRCULAIRE TRAIL DÉPARTEMENTAL



Convocation des enseignants

Cette circulaire UNSS de la Haute-Savoie, tient lieu de convocation des enseignants encadrant les élèves licenciés, inscrits, sélectionnés et participants à la rencontre.

Le TRAIL UNSS 74 est une épreuve chronométrée ouverte aux Lycées (M2 - J1) et Collèges (uniquement COL M1 C1)



INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEURS : UNSS de la Haute-Savoie
District Arve Faucigny Lycées

DATE : Mercredi 29 Avril 2026

ACCUEIL : Foyer de ski de fond d'AGY, 13h00

HORAIRES : de 13H00 à 16H30

DEPART : Foyer de ski de fond

Inscriptions individuelles

En Collèges ; uniquement 2010-2011-2012

En Lycées : 2010-2009-2008-2007



INSCRIPTIONS



SUR OPUSS
jusqu'au Lundi
27 Avril 18h00

En cas de forfait prévenir le SD au
06.07.68.71.91 et le responsable de centre

**EVENEMENT UNSS
ZERO DECHET**



MATERIELS A PREVOIR

Chaque AS apporte son matériel sportif :

- liste opuss avec photos coureurs
- Chaque élève doit être équipé :
- 1 tenue sportive adaptée / météo / terrain
- 1 gourde obligatoire pendant l'épreuve
- recharges retour BUS
- 1 prof à l'organisation par établissement inscrit

CONTACT



Théo AYROULET - 06 73 02 39 72

theo.ayroulet@ac-genoble.fr

SD : Christophe LAFON - 06 07 68 71 91

Collège 5.5 km avec 255m D+

Lycée 8.5 km avec 290 D+

Délais = maximum 1 heure 30 de course

Sécurité : Equipe de secouristes sur le parcours



***Qualificatif pour la coupe de france de trail
équipe mixte de 4 : 2 garçons maxi**

PROGRAMME :

2 courses en ligne ; CLG puis Lycées
1 défi rebloch sur 5 min pour les volontaires

UNSS
74

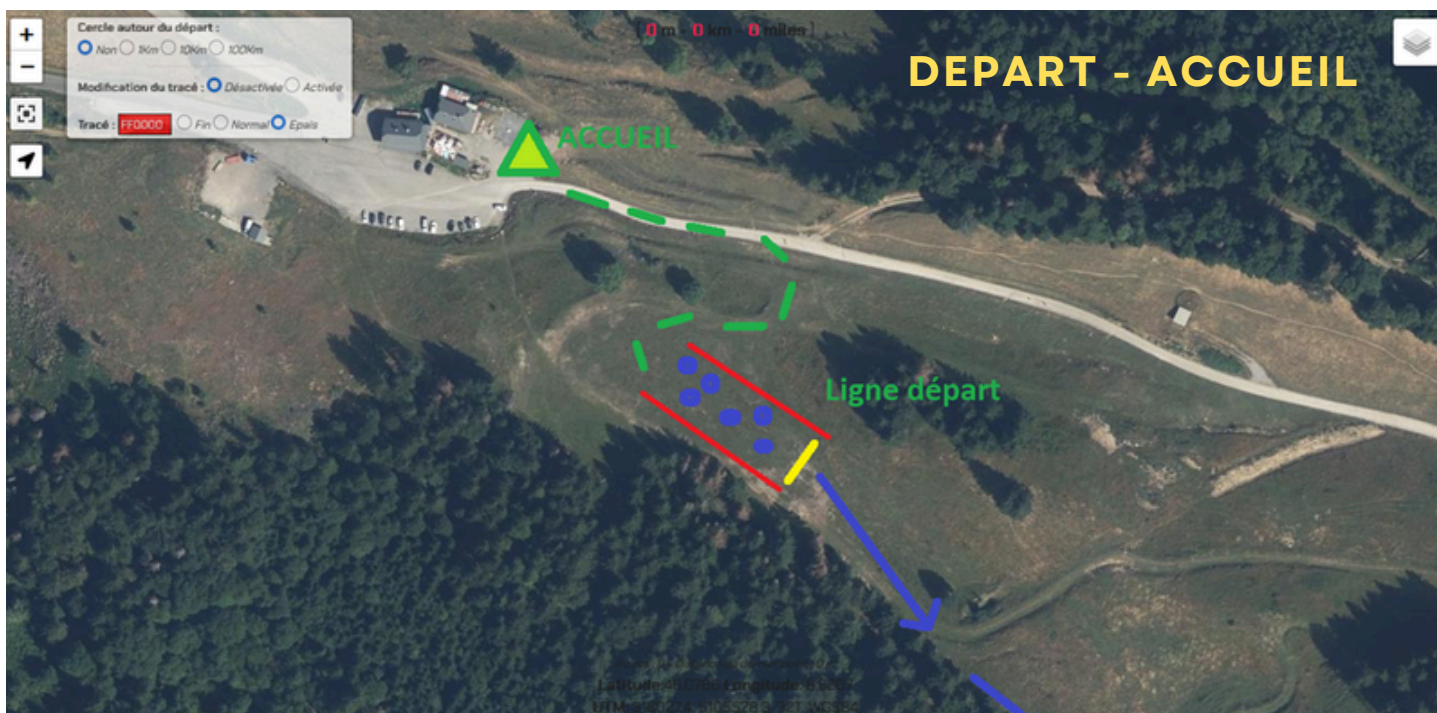
Départ des courses en ligne :
13h30 collèges - 14h15 lycées



La dépose en cars des élèves se réalise au sommet sur le parking devant le Foyer de ski de fond du site nordique d'AGY St SIGISMOND.

Défi rebloch : épreuve optionnelle
14h 15 collèges - 15h00 lycées

Podiums 16h00
Fin 16h30



Consignes spécifiques

- Inscriptions limitées à 250 coureurs maximum : 150 lycéens et 100 collégiens

+ 12 équipes lycées et 12 équipes collèges autres départements invitées.

Chaque établissement de Haute Savoie met à disposition un collègue sur l'organisation (sécurité parcours - aiguillage- arrivée départ), si 1 seul accompagnateur, il ne pourra pas forcément suivre et encadrer ses élèves

- Départ en deux vagues de coureurs par catégories d'âges :

1ère vague collégiens Mixtes 2010-2011-2012 (M1 à C1) (pas de benjamins 2015 à 2013)

2ème vague lycéens Mixtes, 2010-2009-2008-2007 (M2 à J1)

- Couloir d'arrivée type Cross : système de chronométrage (ligne rouge au sol)

- Raquette d'arrivée ; ne pas « stationner » à l'arrivée, restitution du dossard, à la sortie pour ceux qui n'enchaînent pas le défi du REBLOCH ; ensuite se diriger vers le parking

- Pas de ravitaillement en course : **gourde d'eau obligatoire** par participant (dans sac à dos de course ou à la main).

- Coordonnées personnelles de chaque participant

- Pas de vestiaires ; toilettes et robinet pour l'eau sur place.



Classement individuel départemental Collèges et Lycées en Filles et Garçons

Classement par équipe* compétition et animation (constituées lors du classement final pour la qualification Coupe de France) ; c'est à dire 2 équipes de chaque département peuvent y prétendre ; 1 en compétition et 1 en animation.

*Les équipes mixtes sont constituées en fonction du classement individuels des 4 coureurs constituant l'équipe mixte (2 G maxi).

Les participants doivent se conformer au règlement de l'épreuve, avant, pendant et après le trail, ainsi qu'aux diverses législations en vigueur sur les territoires traversés : respect de la faune, de l'environnement, assistance à personne en danger, etc. **La préservation et la gestion des équilibres écologiques et naturels sont des priorités absolues. Et c'est dans cet esprit que chaque personne accréditée par l'organisation devra évoluer sur cette épreuve promotionnelle.**



Chaque participant devra transporter une gourde d'eau minimum à présenter à l'arrivée
Disqualification si perte de sa bouteille en course ! (prévoir sac à dos ou système annexe)

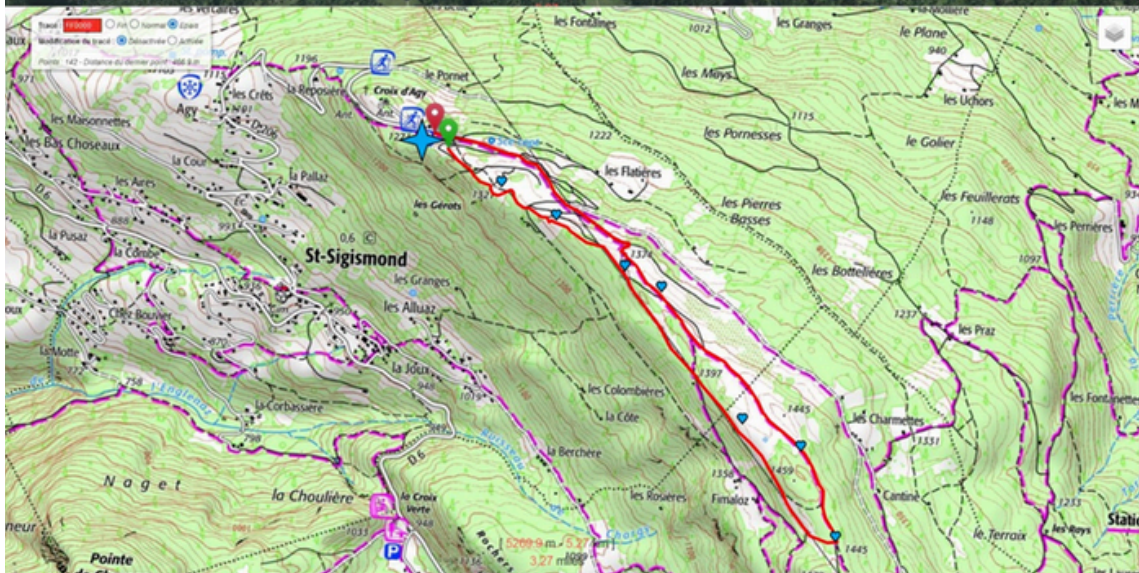
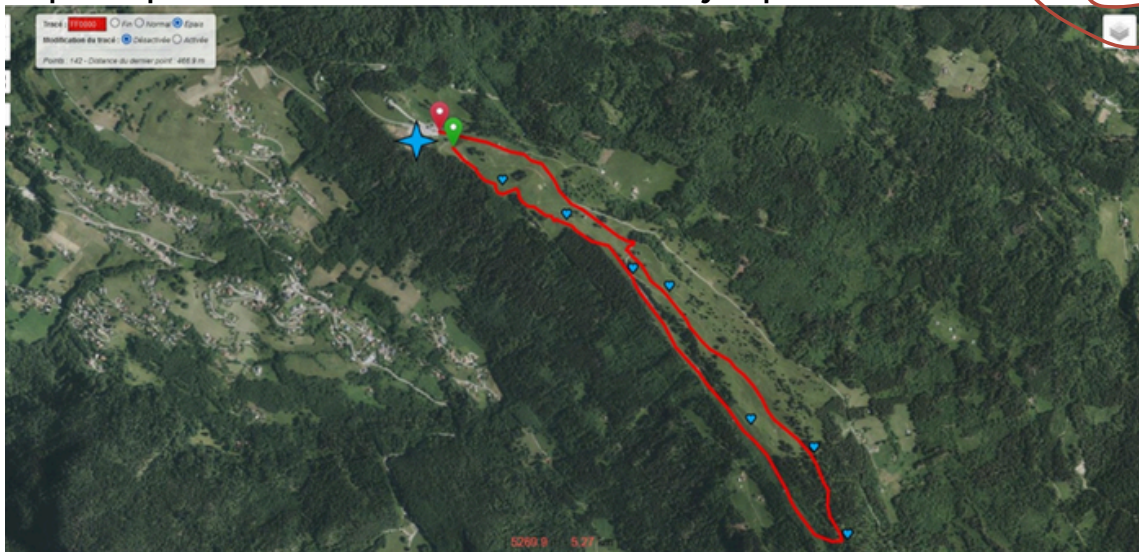
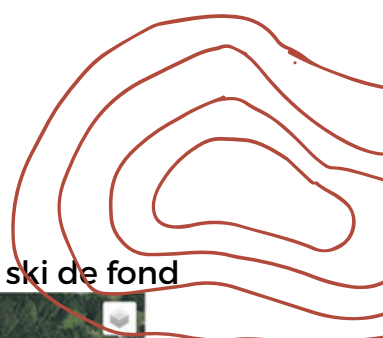
COURSE COLLEGE : 5.5 km et 250m D+

Départ sur le replat juste au-dessus du parking.

Montée par la piste de ski de fond passage au point 1321 le parcours rejoint la piste (sous la ligne électrique).

Direction le point d'altitude 1397 par la piste carrossable tour de la colline 1459 retour par le petit vallon (point 1445).

Retour par la piste carrossable en lacet et direct jusqu'au centre de ski de fond



COURSE LYCEE : 8.5 km et 290m D+

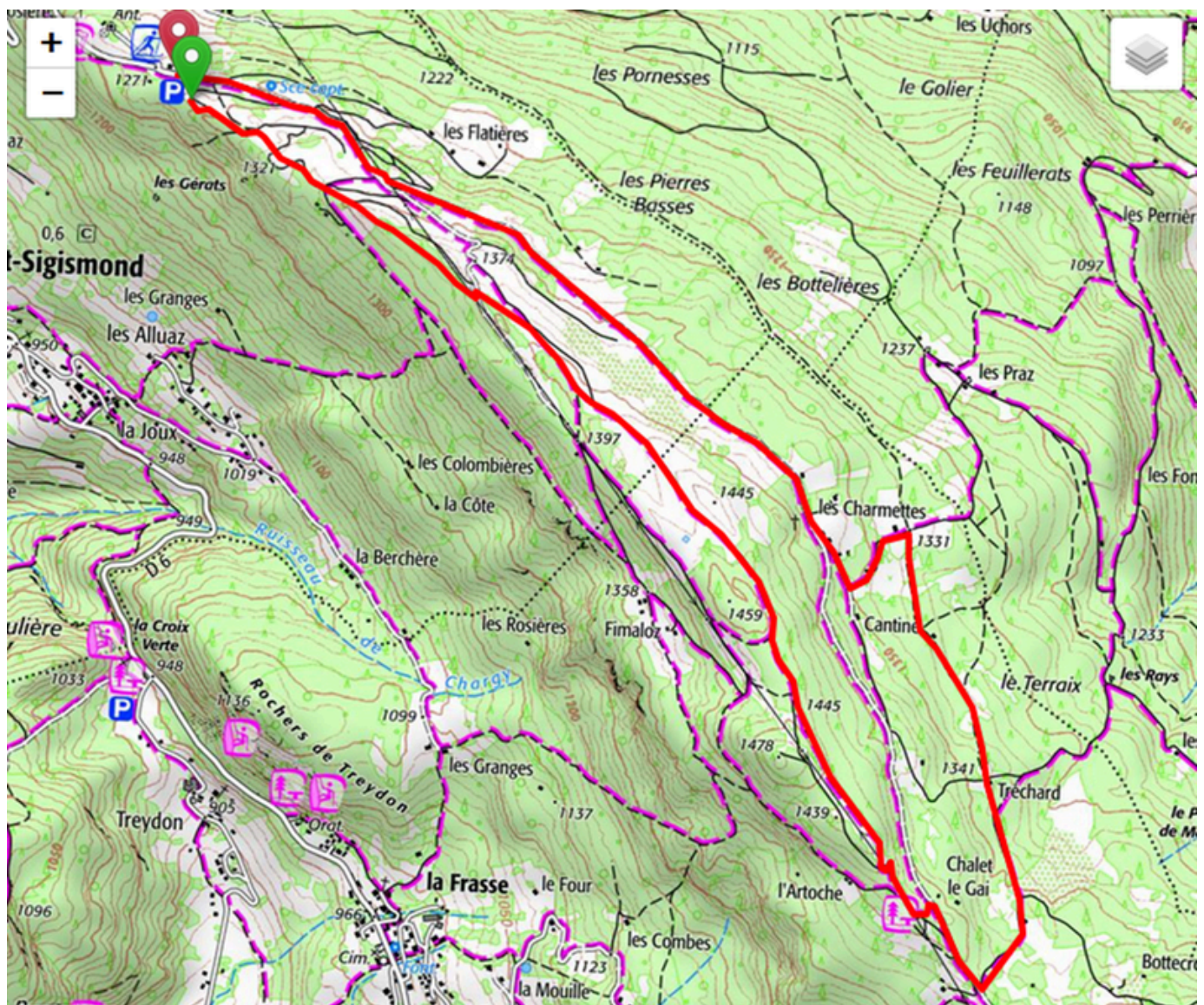
Départ sur le replat juste au-dessus du parking.

Montée par la piste de ski de fond passage au point 1321 puis le parcours rejoint la piste rouge de ski de fond (plateau alpage)

chemin jusqu'au point 1459, redescende via la montée de la piste rouge jusqu'à la zone de piqueuque

début de la boucle de la Noire jusqu'au Charmettes

retour par la bleue et le chemin carrossable jusqu'au centre de ski de fond.



Epreuve Bonus : défi REBLOCH

Organisation en parallèle d'un atelier Km vertical :

course de 400m avec 50m de Denivelé positif.

- Atelier libre d'accès à l'ensemble des participants seulement après avoir fini leur course de trail.

les concurrents gardent leur dossard à puces

- Parcours de 400m dans le pré situé sous le foyer de ski de fond entre le chemin du Pornet et la « terrasse » du foyer Nordique

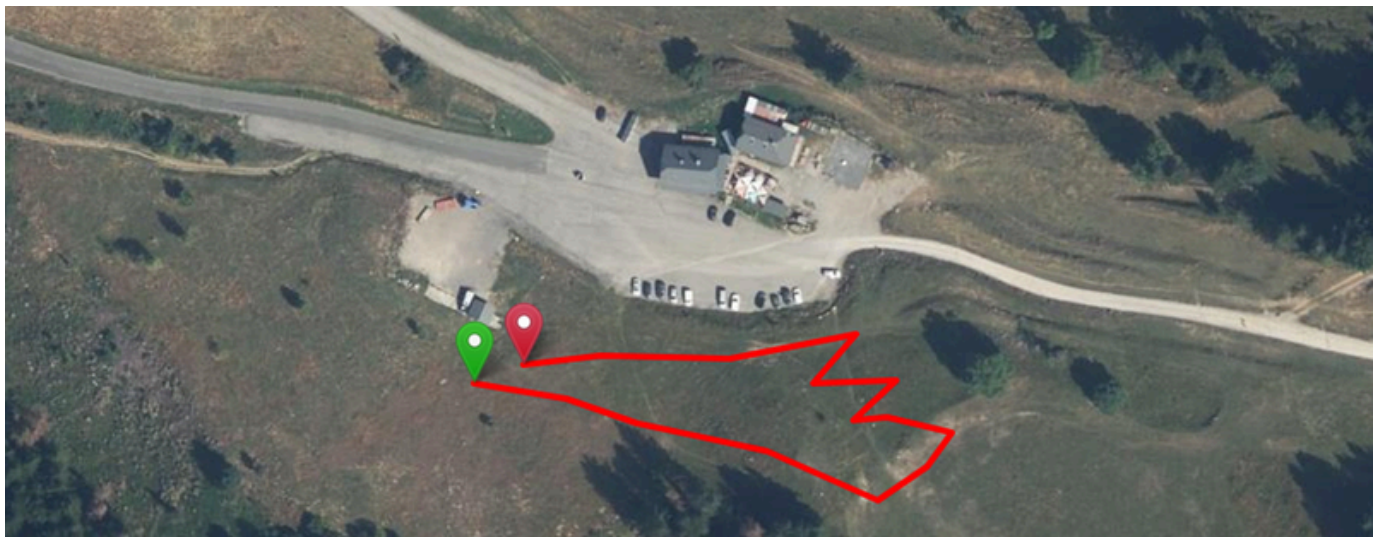
- Parcours jalonné par des fanions.

Déroulement :

Par vague de 10 maxi ; parcourir le plus grand nombre de boucle en moins de 5 min

Chronométrage individuel et bouclage en bas

un seul passage par participant.



SECURITE :

Présence d'une équipe de secouriste GIPS 74

-Poste sécurité à l'arrivée et poste sécurité répartis sur l'ensemble du parcours aux points décisifs (cœurs bleus sur la carte) itinéraire balisé à la montée et à la descente.

-Visuel permanent sur l'ensemble des participants par les responsables placés sur le parcours

-Listing avec licences de chaque participants et numéro des responsables.

-Accès en voiture 4x4 au départ, et sur la route forestière qui passe au milieu du parcours.

Les concurrents ont l'obligation de rester sur le chemin balisé et surtout lors des traversées éventuelles de pâturages, terrains privés, terrains communaux.

Respecter ces lieux, tant au niveau environnemental (respect, propreté et quiétude) qu'en terme matériel (clôtures, portails, structures, cultures, aménagements, matériels en place)

Un évènement organisé par :



DROIT A L'IMAGE ET AU SON

Du fait de son inscription à la rencontre, chaque élève et ses représentants légaux autorisent les organisateurs UNSS (Service Départemental, Districts...) à utiliser les photos, vidéos et captations de voix sur lesquels il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves en tant que licencié UNSS. Ces captations d'images et/ou de sons ne pourront être utilisés uniquement dans un but de promotion de l'évènement et des activités UNSS sur les supports de communication suivants : réseaux sociaux Instagram et Facebook de l'UNSS 74, l'ActU'NSS 74, le site internet du service départemental, les affiches des évènements...

L'enseignant ayant connaissance du refus de droits à l'image et/ou au son d'un élève, doit le faire savoir à l'organisateur responsable de la rencontre (Service Départemental, Districts, référents...) afin que l'élève n'apparaisse pas sur les diffusions de l'UNSS 74. Il est de même pour leurs enseignants et les accompagnateurs ayant refusé le droit à l'image.

Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

Partenaires de l'évènement



Le service départemental vous remercie de votre confiance et de votre implication dans la transmission des valeurs sportives et culturelles, auprès des jeunes, lors des temps forts de l'UNSS en Haute-Savoie.

Bonne rencontre.

Christophe LAFON
Directeur du Service Départemental UNSS



Le Service Départemental du Sport Scolaire en Haute-Savoie

sd074@unss.org

tél : 04 50 51 68 52 - 06 07 68 71 91

Collège des Barattes - 5, Avenue MONTFLEURY - 74940 ANNECY-LE-VIEUX

Directeur : **Christophe LAFON**, Chargé de mission : **Hervé TESSIER**,
11 coordonnateurs de district, 354 animateurs d'AS.

